

**LA VILLE DE GUILLESTRE RECRUTE
DES ANIMATEURS / ANIMATRICES
POUR LES VACANCES SCOLAIRES 2025**

Au sein d'une commune d'environ 2 500 habitants, d'une mairie avec plus de 60 agents, dotée d'un budget de fonctionnement d'environ 4 millions d'euros, vous intégrez le service enfance composé d'un collectif engagé de 15 professionnels. Ce service inclut une école maternelle, une école élémentaire et un centre de loisirs.

Attachée au bien-être des enfants, la mairie a mis en place un Plan Éducatif de Territoire (PEdT) en concertation avec enseignants, parents d'élèves et équipe du service enfance. L'objectif : Créer une synergie positive pour accompagner les enfants tout au long de leur scolarité.

Placé sous la responsabilité de la directrice du service enfance, vous aurez comme mission principale l'accueil des enfants fréquentant le centre de loisirs durant les vacances scolaires :

**Du 20 au 24 octobre 2025 et /ou du 16 au 27 février 2026
et /ou du 13 au 24 avril 2026 et /ou du 6 juillet au 21 août 2026.**

Missions :

- **Animer et encadrer les enfants accueillis au centre de loisirs (3/6 ou 6/12 ans) ;**
- Travailler en collaboration avec les autres membres de l'équipe pédagogique pour concevoir un programme d'activités en lien avec le projet pédagogique ;
- Préparer et mettre en œuvre des activités et création de projets d'animation dans le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- Organiser et adapter des séances d'animation selon le déroulement de la journée en veillant au bien-être de chaque enfant ;
- Participer aux réunions d'équipes.

Profil :

- **Formation en animation ou dans le domaine de l'enfance (BPJEPS, BAFA, CAP petite enfance, DEUG STAPS, ou équivalent.....)**
- Expérience souhaitée en animation, auprès des enfants.
- Connaissances des publics, de la réglementation spécifiques des ACM, des pratiques pédagogiques et des techniques d'animations (activités manuelles, sportives, culturelles, artistiques, etc...).
- Capacité à travailler en équipe, à prendre des initiatives, savoir faire preuve de discrétion, nécessité d'être ponctuel et de rendre compte.

Conditions d'embauche :

Catégorie C

Poste non permanent et à temps complet ; filière animation

A pourvoir pour une ou plusieurs périodes de vacances scolaires 2025-2026

Rémunération SMIC horaire, prise en charge des repas les midis par l'employeur les jours d'encadrement des enfants + congés payés

Durée du contrat : en fonction de vos disponibilités durant les vacances scolaires 2025-2026

Adresser candidature (CV et LM) à Madame le Maire

Par courrier : Mairie de Guillestre, 1 Place des Droits de l'Homme, 05600 GUILLESTRE

Par courriel : ressources@villedeguillestre.fr et enfance@villedeguillestre.fr